



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOGOFF DU MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021

**20 H :** *Joël Yvenou ouvre la séance.*

Gilles Penfornis est désigné comme secrétaire de séance.

Françoise Jenny donne procuration à Joël Yvenou.

Le reste des membres du conseil municipal est présent.

Joël Yvenou informe que par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire dans le bourg de Plogoff dans une zone délimitée à l'Est par la pharmacie et à l'Ouest par le garage de la Baie.

Retour à l'ordre du jour :

1°) Rénovation de la Mairie et de la Salle Polyvalente ; attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Un appel d'offres a été mis en ligne sur le site megalis ; 4 entreprises ont répondu, à savoir :

Castel/Lijour (Audierne)

Incognito (Brest)

PETR Architectes (Rennes)

TRAA (Paris Morlaix)

Le maire, sur proposition de la commission des travaux qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> septembre 2021 avec monsieur Le Floch du FIA (Finistère Ingénierie Assistance) propose de choisir Castel/Lijour car moins disant et mieux noté.

**VOTE pour** à l'unanimité.

2°) Budget général, décisions modificatives.

a) changement des portes du garage municipal (Rue Béthany)

Les portes sont vétustes et montrent des dysfonctionnements allant à l'encontre de la sécurité des agents.

Deux propositions de devis.

LPH GUENGAT 11639.72€ TTC

PRO FERMETURE 11272€ ttc

LPH GUENGAT ne nécessite pas le personnel municipal pour mettre en œuvre le chantier

VOTE à l'unanimité pour LPH GUENGAT et transfert de 12.000 euros à l'opération salle polyvalente vers l'opération portes de garage.

b) acquisition d'un porte-engins

La remorque qui transporte la mini-pelle à l'heure actuelle n'étant pas aux normes, deux devis sont proposés.

BREMAT pour un montant de 6060 euros TTC et LOCARMOR pour un montant de 5760 euros.

VOTE **pour** à l'unanimité pour l'achat de remorque chez LOCARMOR et transfert de 3300 € de l'opération salle polyvalente vers l'opération remorque mini-pelle déjà crédité de 2500€.

c) travaux de rénovation de la mairie

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention de 153744€, les travaux de rénovation énergétique, sur le bâtiment de la mairie, doivent débuter avant le 31/12/2021 et devront être achevés au 31/12/2022

Joël Yvenou demande d'engager les 153744€ inscrit au budget rénovation de la mairie

VOTE **pour** à l'unanimité

3°) Contrat d'adhésion aux services proposés par le SIMIF (syndicat intercommunal Mixte de l'Informatique du Finistère).

La commune adhère pour 2760 euros au SIMIF qui l'accompagnera dans la gestion et la prise en main des futurs nouveaux logiciels de fonctionnement conformément aux nouvelles normes.

VOTE **pour** à l'unanimité

4°) Acquisition d'un car scolaire

Le car actuel est obsolète pour le transport d'enfants, différentes réflexions ont été menées sur notamment l'achat d'un car électrique (mais pas équipés pour le transport scolaire), prises de contact avec les sociétés Le Cœur, Salaun...

Une proposition par Bretagne Autocar 43200 € TTC a été faite.

Les cartes tachygraphes sont commandées.

Michel Kerloch propose de s'approcher des communes de Cléden et Primelin pour éventuellement proposer une location en dehors des heures de transport scolaire.

Eric Langlois suggère d'embaucher un chauffeur pour permettre au chauffeur titulaire de pouvoir continuer les chantiers en cours. Ces réflexions seront étudiées.

VOTE **pour** à l'unanimité pour l'achat du car à Bretagne Autocar

**L'ORDRE DU JOUR EST CLOS 20H44**

**Annonces/informations diverses**

Bilan estival plutôt positif concernant les stationnements à la baie des trépassés, au loch et sur les points qui avaient posés soucis en 2020.

Problème récurrent à la pointe du raz sur les barrières automatiques qui font défaut en période humide...

Michel Kerloch demande où en est le contentieux avec le département concernant le parking.  
Réponse de Joël Yvenou : l'affaire va être jugée par le tribunal administratif.

Concernant les contentieux sur les terrains de lotissement du Loch sur lesquels des permis de construire ont été refusés.

Une évolution du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) pourrait faire évoluer les choses dans le bon sens. En effet, ses services travaillent sur une modification du volet littoral et que ce secteur serait peut-être redéfini comme village.

Le label grand site de France : un questionnement initié par Joël Yvenou sur l'opportunité d'engager des travaux coûteux pour l'obtention de ce label fait son chemin auprès de la communauté de communes du cap-sizun-pointe du raz.

Le poste de secours à la baie des trépassés a été très efficace.

Le platelage a été enlevé pour le protéger des grandes marées à venir.

Concernant les gendarmes réservistes agissant à la baie des trépassés, il reste à charge pour la commune 720 € correspondant à la quote-part pour les frais d'hébergement et de nourriture

Le parking face à la pharmacie fait l'unanimité

Les pratiquants sont satisfaits du nouveau court de tennis.

Précision sur la réalisation à Trogor qui n'a pas coûté 20000 € mais 2457€ !!

Les chicanes vont faire l'objet les jours prochains d'une concertation avec les riverains avant d'être installées définitivement.

La SOCOTEC a effectué des prélèvements avant travaux sur les bâtiments de la mairie et de la salle polyvalente. Devis pour intervention diagnostics amiante, plomb et parasites établis le 15/04/2021 pour un montant de 1.824,00 euros TTC. Suite à ces contrôles, les analyses des prélèvements (49) sont facturées à 60,00 euros TTC soit un total de 2.940,00 euros TTC.

Joël Yvenou a été contacté par l'association des plaisanciers de Feunteun-aod pour que la commune prenne en charge la rénovation d'un tableau de Maurice Allain pour à terme pouvoir être exposé dans un local communal.

Michel Kerloch demande quand vont être effectués les travaux prévus autour de la chapelle de bon voyage, Bernard Péron lui répond : avant la fin de l'année au plus tard.

Il demande aussi que Joël Yvenou prenne contact avec les nouveaux élus du conseil départemental afin de demander la prise en charge des aménagements prévus sur Lescoff pour la mise en agglomération.

**Le 15 Septembre 2021**  
**Gilles PENFORNIS**

